



Calendrier MAS 2020

Etat au 16.02.2022

| | |
|-----------------------------|---|
| 8 novembre 2021 | Début du relevé MAS Hotline MAS ouverte sans interruption: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 |
| À partir de mi-janvier 2022 | Courrier de relance aux cabinets médicaux et centres ambulatoires Courrier aux entreprises n'ayant pas encore transmis le questionnaire. |
| 28 février 2022 | Fin du relevé |
| Début mars 2022 | Courrier de rappel à tous les cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires |
| Fin mars 2022 | Relance par e-mail aux cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires Uniquement aux entreprises ayant déjà rempli une partie du questionnaire. |
| 14 avril 2022 | Le système informatique sera mis hors service dès 12h00 Après ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à l'eQuestionnaire ou de soumettre les données MAS 2020. |
| À partir d'août 2022 | Données MAS 2020 mises à disposition à des fins de surveillance légale Conformément à l'art. 30c OAMal (Règlement de traitement - Données des fournisseurs de prestations selon l'art. 59a LAMal). |
| Début octobre 2022 | Publication des résultats MAS 2020 Les données MAS 2020 sont à disposition pour une utilisation à fins statistiques (art. 23 LAMal et LSF). |